

PROCES-VERBAL

Le jeudi 5 février 1970
(3)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit aujourd'hui à 10 heures du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Bélisle, Blais, Bourget, Carter, Ferguson, Hays, Lamer, Kinross, McGeard, Phillips (Président), Quarr, Robichaud, Thompson et Yuzuk.—(14)

Présent mais ne faisant pas partie du comité: L'honorable sénateur Grosjean.—(1)

Aussi présent: M. E. Russell Hopkins, secrétaire légiste et conseiller parlementaire.

Sur une motion dûment présentée, il est décidé que l'honorable sénateur Hays soit élu président suppléant.

Sur présentation d'une motion, il est décidé de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 en français des déclarations du comité sur le bill S-14.

Le Comité passe ensuite à l'étude du bill S-14 «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».

Les témoins suivants sont entendus:

MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

- M. G. McCarthy, directeur des services juridiques.
- M. P. M. Bird, directeur des services d'hygiène du milieu.
- M. A. H. Booth, chef de la Division de la radioprotection.

Après débat, et sur présentation d'une motion, il est décidé de différer l'étude ultérieure dudit bill.

À 11 h 30 du matin, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du Président.

ATTESTÉ

Le Greffier du Comité
Patrick J. Savoie.